

Sécurité routière au Mali : Le casque obligatoire à partir du 1er décembre

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 25 OCTOBRE 2022

1208

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



LE GRAND JURY
Grand jury

Me Mountaga Tall à cœur ouvert



Conférence sociale à Bamako : L'application de l'article 39 exigée !



Nouveau découpage administratif : Sikasso affaiblie ? Le Mali, c'est désormais 20 régions, 156 cercles, 466 arrondissements et un district



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

24 Oct.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

214

Nouveaux cas confirmés

03

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

519 559 Vaccinations incomplètes
2 094 533 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 719

Guéris

31 883

Décès

742

dont 15 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.18



P.21



/ Une /



Grand jury : Me Mountaga Tall à cœur ouvert

P.6

/ Brèves /



Conférence sociale à Bamako : Les participants demandent des « élections professionnelles dans les règles de l'art »

P.11

Égypte : Libération d'une figure de la révolution de 2011

P.11

Guinée : Dadis Camara a "préparé" le massacre de 2009, accuse son ex-aide de camp

P.12

Côte d'Ivoire : Charles Blé Goudé annonce qu'il rentrera le 26 novembre

P.12

RDC : Les affrontements continuent entre armée et rebelles du M23

P.13

Sénégal : Le président de l'UA réclame une réforme de la gouvernance mondiale

P.13

Nouveau découpage administratif : Sikasso affaiblie ? Le Mali, c'est désormais

20 régions, 156 cercles, 466 arrondissements et un district

P.14

/ Actualité /



Résultats du concours de recrutement des maitres-assistants : Les révélations du collectif des docteurs vacataires

P.16

Sécurité routière au Mali : Le casque obligatoire à partir du 1er décembre

P.17

Mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion : Malamine KONE veut jouer sa partition

P.18

Conférence sociale à Bamako : L'application de l'article 39 exigée !

P.19

/ Politique /



Primature : Retour de Choguel ? Confirmation de l'intérimaire ? Nomination d'un nouveau premier ministre ? Le cœur du colonel Assimi Goïta balance

P.21

Refondation : Une nouvelle constitution, gage d'un Mali nouveau

P.22

/ Culture & société /



Us et coutume : le n'goni

P.23

/ International /



Ouganda : Premiers cas d'Ebola dans la région de Kampala, inquiétude de la population

P.24

Menaces terroristes au Nigeria : Mises en garde d'ambassades occidentales

P.25

/ Sport /



Barça : Franck Kessié dévoile les deux facteurs derrière ses débuts compliqués

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Grand jury

Me Mountaga Tall à cœur ouvert

L'avocat et homme politique, Me Mountaga Tall était face à l'émission « Le grand Jury » de nos confrères de Renouveau TV. L'évolution du CNID-association et son combat pour l'instauration de la liberté ; la plainte du Mali contre la France ; la part de responsabilité de CNID Faso Yiriwa Ton et de son président dans la gouvernance ; l'affaire des 46 militaires ; l'avant-projet de la nouvelle constitution sont, entre autres, les sujets abordés au cours d'une heure de débats fructueux.

Acteur incontournable de l'histoire politique du Mali, depuis plus de trois décennies, Me Mountaga Tall demeure engagé, actif pour l'avènement d'un Mali nouveau.

Tout comme en 1991 pour l'instauration du pluralisme politique, le président du Congrès national d'initiative démocratique se sera battu, avec ses camarades du M5-RFP, pour le changement en 2020. Sur le plateau de Re-

nouveau TV, Me Tall est revenu sur son parcours politique. Il, a par ailleurs, donné son avis sur l'avant-projet de la nouvelle constitution.

Le CNID ou le combat de l'instauration de la liberté

L'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Econo-

mie numérique et de la Communication a été interrogé par les membres du « Grand Jury » sur le rôle du CNID-association, dans l'avènement de la 3ème République. Dans ses propos, Me Tall a indiqué que l'association - dont il fut le premier président - a été créée le 18 octobre 1990 pour lutter contre l'empire du parti unique et constitutionnel. « **Ce 18 octobre 1990, nous étions 47 personnes pour dire ce que nous voulions à travers un Manifeste et un Appel au peuple malien. Celles et ceux qui étaient là ont décidé de confier le sort de cette association - qui naissait, de cette première opposition à visage découvert - à un jeune homme de 33 ans qui s'appelait Mountaga Tall** », explique le président du CNID, qui ajoute que, l'objectif était d'instaurer la liberté au Mali. Selon Me Tall, affronter une dictature à visage découvert n'était pas chose facile. « **Il fallait faire preuve d'ingéniosité pour pouvoir exister sans s'exposer. Il fallait également faire preuve de témérité pour affronter un régime installé et constitutionnellement inviolable** », a-t-il expliqué ; régime qui s'acharnait à garder « **les Maliens dans le carcan du parti unique et l'absence de liberté** ».



« Accepter de faire les autocritiques... »

Dans le landerneau politique malien, en effet, la franchise de Me Tall est particulièrement reconnue. Règle à laquelle, il n'a pas dérogé face à nos confrères de Renouveau TV. **« Ceux qui avaient l'opportunité de mettre en application les idéaux du mouvement démocratique ont beaucoup failli. Je ne dis jamais tous, moi je ne suis jamais dans les accusations collectives. Je n'accuse jamais l'ensemble des militantes et des militants de l'Adema que je respecte, mais beaucoup des responsables de l'Adema qui ont eu la chance de prendre en charge l'État, ont galvaudé les idéaux du 26 mars et ont fait en sorte qu'aujourd'hui, au Mali, on remette en cause la démocratie et sa pertinence »**, a-t-il déclaré sans tabou avant d'ajouter : **« Il faudrait accepter les autocritiques à ce niveau »**. Le CNID est-il comptable du bilan de la gestion de Alpha Oumar Konaré ? Non, selon son président. **« Nous avons cheminé 9 mois sur 5 ans avec Alpha Oumar Konaré »**, a-t-il déclaré, avant de préciser : **« Nous avons été conviés au gouvernement pour sauver la démocratie dans des circonstances difficiles et nous avons décidé de quitter le navire quand nous avons compris que nous n'avions pas notre place. Nous avons dit que ce qui se passait ne nous convenait pas et ne correspondait pas aux idéaux communs »**.

Concernant la responsabilité dans la gestion du pays, Me Tall invite toute la classe politique

à un examen de conscience : **« Qu'est-ce que tu as fait ? Qu'est-ce que tu n'as pas fait ? Quelles sont les fautes que tu as commises. Et à partir de ce moment, le peuple saura juger chacun de ceux qui ont pris part à la déchéance de notre pays. Et je sais que le jugement de l'histoire est implacable et impartial »**, a-t-il mis en garde.

Plainte contre la France

Contrairement à d'autres, qui reprochent à la diplomatie malienne de n'avoir pas présenté ses preuves contre la France, lors de la dernière réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies, Me Mountaga, lui, fait surtout preuve de pédagogie. **« Certains ont dit qu'il fallait en profiter. Mais le président du Conseil de sécurité aurait pu dire que ce n'était pas l'ordre du jour. Et cela aurait été une humiliation pour le Mali de ne pas savoir ce qu'est un ordre du jour »**, précise-t-il.

Aussi, a-t-il dénoncé le blocage de ladite

plainte, avant d'exprimer son souhait que le Mali mette enfin sur la table, les preuves à sa disposition contre la France. A ce sujet, Me Tall a affiché son optimisme : **« le Mali parlera et le Mali se fera entendre »**.

Sur l'affaire des 46 militaires ivoiriens

L'affaire des 46 militaires détenus au Mali fait toujours débat. Pour Me Mountaga Tall, **« aucun Malien sensé, aucun ivoirien conscient ne peut souhaiter des relations difficiles, tendues ou mauvaises entre nos deux pays »**. Il ajoute, qu'au-delà de l'histoire, de la géographie, de la culture, il y a tout l'intérêt du moment qui lie le Mali et la Côte d'Ivoire. La solution proposée, par le président du CNID, correspond à la voie diplomatique. **« Comme tout le monde, je souhaite le règlement rapide de ce dossier. Il y a des canaux qui sont clairement dégagés. On ne peut pas occulter la voie diplomatique : elle devrait se faire à Lomé sous l'égide du président Faure Gnassingbé. La voie judiciaire, même si elle est menée à son terme »**, devrait aboutir à **« deux choses : la célérité et les mesures d'apaisement »**, précise-t-il avant de déclarer : **« On ne peut ne pas souhaiter que cette affaire soit réglée le plus rapidement possible, et que le Mali et l'ensemble de ses voisins renouent des relations de bon voisinage et de bonne coopération. Il faut aller vite dans le traitement de ce dossier et en sortir »**.

L'avis de Mountaga Tall sur l'avant-projet de la nouvelle constitution



Sur le sujet, Me Tall se veut réaliste. « **Personne, a-t-il expliqué, ne trouvera tout ce qu'il veut dans une constitution. Il y a toujours une unanimité impossible, une frustration...** », avant de saluer les efforts extraordinaires de la commission.

Pour Mountaga Tall, en effet, les innovations contenues dans l'avant-projet sont nombreuses. Elles concernent, entre autres : l'interdiction des discriminations fondées sur la région et l'ethnie ; la déchéance du mandat d'un élu s'il fait l'objet d'une condamnation définitive ; la fin du nomadisme politique ; la question de la cour constitutionnelle qui ne se prononcera plus en premier ressort sur les résultats de l'élection législative et communale ; la problématique de la nationalité exclusivement malienne du candidat à l'élection présidentielle ; la prorogation de certains délais pour le blocage institutionnel ; la fin de l'immunité des ministres et des députés ; la responsabilité pénale du président de la République.

Les insuffisances

Malgré les efforts, Me Mountaga Tall a décelé plusieurs « insuffisances » dans le texte. Parmi lesquelles : la question de la discrimination positive à l'égard des femmes qui, selon lui, n'a pas été actée. Or, dit-il, si cela n'est pas fait, la loi 052 ne peut pas fonctionner



constitutionnellement. Il a souligné également : la non prorogation du délai de garde à vue en matière de terrorisme ; le fait de ne pas citer l'autorité de régulation de la presse dans la constitution ; l'absence du principe d'imprescriptibilité contre les atteintes aux biens publics ; la limitation du nombre des ministres 29 ...

Aussi, Me Mountaga Tall estime que cette constitution de « **tendance plus présidentielle** », ne doit pas connaître un Premier mi-

nistre. « **Dans cette logique, on aurait dû supprimer le Premier ministre. En maintenant le Premier ministre, dans une constitution de tendance présidentielle, on ne peut aller au bout des logiques. Cela va poser le problème de qui va déterminer la politique de la nation si le Premier ministre dispose d'une majorité absolue au détriment du président. Il y a un problème... sur ce point très précis** », a-t-il précisé.



Les propositions de Me Tall

Tout en saluant les innovations, « majeures », Me Tall a déploré des insuffisances, et formulé des propositions dans le sens d'améliorer le texte. Pour lui, le président, dans son serment, devra jurer sur le Livre Saint de sa croyance. Il recommande également à ce que le coup d'État soit non amnistiable ; que le Haut conseil des collectivités et le conseil économique, social et culturel soient fusionnés avec, des prérogatives nouvelles pour en faire la 2ème chambre qui accueillerait les autorités traditionnelles mais aussi, insiste-t-il, les autorités religieuses. Ce n'est pas tout, l'avocat a demandé d'uniformiser le rôle de la Cour constitutionnelle dans l'appréciation du contentieux électoral, en sorte qu'elle n'intervienne qu'en cas de contestation.

Anguimé Ansama

■ Bacary Camara



Le RPM en CV du district de Bamako Moussa Z Doumbia, un cadre politique à la tête bien faite.

Ce brillant conseiller communal élu sous les couleurs du RPM est aussi le secrétaire administratif de la Section RPM de la CV. Son dévouement, sa disponibilité et surtout sa loyauté au Secrétaire Général de la Section l'honorable Moussa Timbiné constitue sans doute un atout important dans le choix de la future tête de liste du parti aux prochaines communales. Mais ce n'est pas ce dont il rêve tous les jours, car pour le moment, il s'emploie de toutes ses forces afin de pouvoir ramener la paix et la quiétude au sein du conseil communal, dirigé par le Maire Amadou Ouattara, lui-même élu sous la bannière du RPM. Il bénéficie pour cela de la confiance totale de ses pairs. Ingénieur de formation, calme et pondéré dans ses analyses, il prend toujours son temps pour bien réfléchir aux questions qu'on lui pose afin d'éviter de donner des réponses hasardeuses ou approximatives. Ses réponses ne sont jamais biaisées et les combats qu'il mène sont souvent faits dans la plus grande sincérité (la meilleure qualité d'un homme politique dit-on).

Homme politique de terrain, et toujours en première ligne lors des batailles politiques, ils ont ensemble réalisé-- c'est-à-dire lui et Mme Kadidia Guindo qui effectuait ainsi son premier baptême de feu - le meilleur score de voix engrangées, lors des dernières élections communales de Novembre 2016. Face aux nouveaux enjeux électoraux qui pointent à l'horizon (communales législatives), la tâche de ce cadre politique ne s'annonce pas des plus aisés, autrement dit, ce ne sera pas une sinécure.

B.CAMARA, Journaliste



■ Arnaud Ouedraogo



Maître Léon Paul Boto m'a rendu la visite de courtoisie de rentrée judiciaire.

L'homme est un géant, au sens physique comme au sens des idées.

Avec les poings, nous avons scellé un Traité de paix perpétuelle. Nous avons passé en revue les champs possibles de la coopération professionnelle et de l'engagement pour le développement du droit. Nous avons décidé de la tenue en mi-décembre d'un Séminaire inter-cabinets sur une thématique d'intérêt commun.

C'est ensemble que nous voulons bâtir une Afrique qui gagne.

Merci très estimé confrère. A très vite.



■ Toumani Diabate



Amoureux de la musique mandingue, êtes-vous prêts pour un nouveau projet qui vous fera voyager une fois de plus à travers le manding avec les belles sonorités ? Rendez-vous ce vendredi 28 Octobre pour découvrir le titre de mon tout dernier projet musical qui est la rencontre de la kora avec les plus belles voix et musiciens de la musique africaine.

Excellente soirée à toutes et à tous dans la paix du Seigneur



L'ESSOR



Les Aigles Espoirs ont obtenu le match nul 1-1 au stade Huye samedi dernier au Rwanda, à l'occasion du match aller du deuxième tour des éliminatoires de la CAN U23



Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

ACTIVITE CSDM

Lundi ,le 24 octobre 2022;

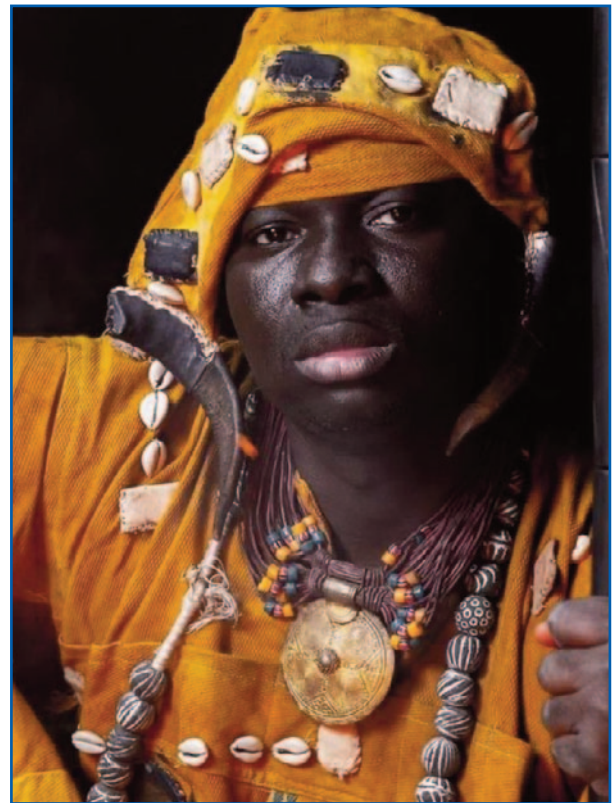
Quelques photos du Président du CSDM Mohamed Cherif Haidara et les membres de CSDM/Pays (Usa, Arabie Saoudite, France) qui ont participé à la restitution de l'avant-projet de Constitution, organisé par la CRNC au CICB



Wassa TV



#MaliRap : Tal B de son vrai nom Youssouf Traore, il était une figure iconique du rap malien. Il faisait d'une pratique musicale du Rap jugée plus consciente ou plus proche de la culture. Un style de rap caractérisé par un message Politique, Social, Religieux et Culturel ou simplement Éducatif. Niènema Tal B Bamana



Ibrahim Ikassa MAIGA



ACTUALITÉS_MRE

Le samedi 22 Octobre 2022, à l'Hôtel Radisson Collection, le Ministre de la Refondation de l'Etat, M. Ibrahim Ikassa Maiga a pris part à la 5eme édition du dîner Gala de Charité de l'Association AL BARKA.

Une occasion pour le ministre MAÏGA d'adresser ses sincères félicitations et son soutien à l'Association et à sa promotrice Madame Daraja Haidara dans son combat en faveur des plus démunis au Mali. Cette année, l'objectif, était, la collecte de fonds en faveur de la construction d'une école décente pour le village de Mina, dans la région de Koutiala.

Plusieurs invités de marque étaient conviés à cette illustre soirée dont, entre autres son Excellence Zhilong Chen Ambassadeur de la République populaire de Chine au Mali.

CCOM-MRE



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Souhaitons une bonne semaine de travail à toutes celles et tous ceux qui se battent pour un Mali Stable et Prospère!

Prions pour les autorités de la Transition pour la réussite de leur mission de garantir la Souveraineté Internationale de la Patrie et le retour à l'ordre Constitutionnel!

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



■ Soumaïla Sagara



Concours d'entrée à l'école de journalisme : 181 candidats sur la liste pour 25 places. Bonne chance !

■ Gouvernement du Mali



#Motocyclistes,

Des contrôles routiers réguliers seront organisés sur le port du casque de protection à partir du 1er décembre 2022 suivis de l'application #effective de la réglementation le 1er janvier 2023.

Le port du casque vous protège des traumatismes crâniens en cas d'accident de la circulation routière.

Le port du casque est #obligatoire pour les conducteurs d'engins à

2 et 3 roues motorisés, ainsi que leurs passagers, conformément aux dispositions du Code de la route.



■ Serge Daniel



#Mali-Banque- Affaire de plusieurs milliards de fcfa de créances douteuses : Echec ce 24/10/ d'une tentative de règlement à l'amiable entre la banque et un important opérateur. 5 baraques hypothéquées pour un prêt de 2,1 milliards de fcfa ne valent en réalité que 200 millions.

#Mali-politique-Enlèvement/Soumana DIALLO , membre de la Section de Gao (Nord) de l'union pour la République et la Démocratie (URD) a été enlevé le 23/ 10/ soir dans la principale ville du nord du Mali, rapporte ce jour , le parti de feu Soumaïla Cissé. Plusieurs hypothèses...

■ Fahad Ag Almahmoud



Frappes à l'instant même de l'aviation des FAMA contre daech à Tadjalalte à 15km à l'est de Tessit. Selon plusieurs sources daech comptait attaqué les FAMA à Tessit ce matin.

■ Larmes des pauvres



La stratégie de stabilisation par des milices a toujours créé un effet contraire aux résultats attendus. Le régime #Burkina-bé persiste dans un schéma mis en place en 2019 qui est

■ Séga DIARRAH



#Mali : On ne peut pas gagner une partie de poker en étalant d'entrée son jeu sur la table. Notre diplomatie a t elle finalement échoué à convaincre un des 15 pays (y compris Ghana, Gabon, Kenya, Russie, Chine etc.) du conseil de sécurité à convoquer une réunion d'urgence?

Conférence sociale à Bamako : Les participants demandent des « élections professionnelles dans les règles de l'art »



Fin ce week-end des travaux de la conférence sociale dans le domaine du travail. 139 recommandations ont été formulées après six jours d'échanges sur les maux qui minent le secteur du travail au Mali. Environ 500 représentants des centrales syndicales et organisations du patronat ont participé à la rencontre.

Les centrales syndicales comme l'UNTM, la CSTM, la CMT et la CDTM se réjouissent toutes des conclusions de cette conférence. Leurs responsables saluent notamment la recommandation portant sur l'organisation des élections professionnelles.

« Au nom de toutes les centrales, je suis très heureux de cette conférence, puisque nos objectifs sont atteints », indique Abdramane Infa Touré, représentant des centrales syndicales. « Nous avons discuté de long en large de tous les débats et tous les ateliers. Et nous avons pu dégager des résolutions », ajoute-t-il. Selon lui, « les recommandations qui ont plus retenues l'attention de tout le monde, c'est d'aller vers les élections professionnelles dans les règles de l'art ».

Veiller sur la mise en œuvre des recommandations

Du côté du gouvernement, la ministre du travail, de la fonction publique et du dialogue social a rassuré que ces résolutions feront l'objet d'un pacte de stabilité sociale. Pour Diawara Hawa Paul Diallo, ministre du travail, « les recommandations issues de ces travaux adoptées en plénières vont favoriser l'élaboration d'un pacte de stabilité sociale par une commission tripartite constituée d'experts, de représentants du gouvernement et des partenaires sociaux ».

Après six jours d'échanges, la ministre du travail soutient que tous les acteurs œuvreront ensemble « de façon de tripartite pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations consensuelle ».

Rappelons que l'objectif de cette conférence sociale dans le domaine du Travail était d'« identifier les moyens et mécanismes permettant d'aboutir à une stabilité sociale durable à travers un renforcement de dialogue entre le gouvernement et les partenaires sociaux ».

Article 39, pas négociable

La synergie des enseignants du 15 octobre 2016 souligne toutefois

Égypte : Libération d'une figure de la révolution de 2011



Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a accordé la grâce présidentielle à Ziad el-Elaimy, une figure de la révolution de 2011 en détention depuis trois ans, a indiqué un responsable lundi.

Militant laïc et avocat de 42 ans, Ziad el-Elaimy avait été arrêté en juin 2019 sous l'accusation d'avoir voulu fomenter des "troubles contre l'Etat", et condamné à un an de prison en mars 2020 pour "diffusion de fausses nouvelles", après une interview avec la BBC.

"La grâce présidentielle a été accordée à Ziad el-Elaimy", a écrit sur son compte Twitter l'avocat égyptien Tariq Al-Awadi, membre du Comité de la grâce présidentielle. La mère du militant, Ikram el-Elaimy, a confirmé sur Facebook que son fils avait été libéré et "souhaité le même sort à tous les prisonniers d'opinion" en Egypte.

Plusieurs prisonniers d'opinion ont été libérés en Egypte depuis que le Comité de la grâce présidentielle a été réactivé par M. Sissi en avril.

M. Elaimy, symbole de la révolte de 2011 ayant provoqué la chute du président Hosni Moubarak, avait été élu député lors des premières législatives démocratiques après le soulèvement. Il avait déclaré à l'AFP en 2015 qu'il rêvait de voir se concrétiser les slogans "Pain, liberté, justice sociale, dignité humaine".

La libération de M. Elaimy est intervenue près de deux semaines avant que l'Egypte n'accueille le 6 novembre à Charm el-Cheikh la COP27, la conférence de l'ONU sur le climat.

L'Egypte est régulièrement critiquée par les organisations de défense des droits humains, qui estiment à près de 60.000 le nombre de prisonniers politiques dans le pays. Ce chiffre est contesté par les autorités. Parmi les détenus les plus connus figure le militant Alaa Abdel Fattah, en grève de la faim depuis plus de six mois. Il a été condamné à cinq ans de prison pour avoir "diffusé de fausses informations", un chef d'accusation souvent utilisé ces dernières années contre les opposants.

AFP

qu'elle tient toujours à l'application de son « article 39 ». Ses représentants l'ont fait savoir à la clôture de la conférence sociale dans le domaine du travail. Les enseignants estiment que « c'est une loi de la République, donc les dirigeants sont tenus de la respecter ». La synergie souhaite aussi rencontrer le Chef de l'État.

Source : Studio Tamani

Guinée : Dadis Camara a "préparé" le massacre de 2009, accuse son ex-aide de camp



L'ancien aide de camp de l'ex-dictateur guinéen Moussa Dadis Camara l'a accusé lundi d'avoir "préparé" le massacre du 28 septembre 2009, devant le tribunal qui juge les auteurs présumés de cette tuerie.

Moussa Dadis Camara, son aide de camp à l'époque et une dizaine d'anciens officiels militaires et gouvernementaux répondent depuis le 28 septembre devant un tribunal criminel de Conakry d'une litanie d'assassinats, viols et actes de torture commis lors de la répression d'une manifestation de l'opposition le 28 septembre 2009 et les jours suivants.

Après avoir déposé le 19 octobre sur la période précédant le massacre, le lieutenant Aboubacar Sidiki Diakité, alias "Toumba", a été interrogé lundi sur les événements eux-mêmes.

"Tous les événements du 28 septembre ont été préparés par le capitaine Dadis (Camara). Il n'a qu'à assumer", a dit celui qui était son aide de camp et le chef de son unité de protection rapprochée et qui est à présent l'un des principaux accusateurs de l'ancien autocrate.

Le capitaine Camara avait fait venir des supplétifs en prévision de la répression, a déclaré l'accusé en boubou vert.

"Ce sont eux qui ont massacré les opposants", a-t-il dit.

"Le 28 septembre, j'ai entendu Dadis dire: +Le pouvoir est dans la rue. Il faut les mater, leur faire regretter+. Si je mens sur le président, que Dieu ne me pardonne pas", a-t-il poursuivi, ponctuait ses réponses de récita-tions de versets du Coran.

Au moins 156 personnes ont été tuées et des centaines blessées et au moins 109 femmes ont été violées le 28 septembre 2009 et les jours suivants, selon le rapport d'une commission d'enquête internationale mandatée par l'ONU.

La cour a lu des extraits de procès-verbaux dans lesquels des victimes et des opposants mettent directement en cause le lieutenant Diakité. Ce dernier a répondu s'être rendu au stade où l'essentiel des atrocités ont été commises, en espérant y retrouver le capitaine Camara.

Il a réaffirmé avoir tiré du danger les dirigeants de l'opposition qui se trouvaient là et dont certains ont quand même été gravement blessés. Le lieutenant Diakité a par le passé accusé le capitaine Camara d'avoir donné l'ordre de la répression. En décembre 2009, il a ouvert le feu et gravement blessé le capitaine Camara, précipitant sa mise à l'écart du pouvoir. Il lui reprochait de vouloir lui faire porter la responsabilité des méfaits du 28 septembre.

AFP

Côte d'Ivoire : Charles Blé Goudé annonce qu'il rentrera le 26 novembre



Charles Blé Goudé, un pilier du régime de l'ex-président Laurent Gbagbo, a annoncé lundi à l'AFP qu'il rentrerait en Côte d'Ivoire le 26 novembre, après son acquittement l'an dernier par la Cour pénale internationale (CPI) et l'obtention en mai de son passeport.

"Je vais revenir dans mon pays le 26 novembre et participer à la réconciliation si chère à mes compatriotes", a déclaré Charles Blé Goudé à l'AFP.

Cette date a été arrêtée après une rencontre lundi entre une délégation du parti de Charles Blé Goudé et le chef de cabinet du président ivoirien Alassane Ouattara.

"Il a été convenu avec les autorités ivoiriennes que Charles Blé Goudé sera de retour en Côte d'Ivoire le 26 novembre 2022", confirme un communiqué du parti qu'il préside, le Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep).

"Le Cojep se réjouit de cet épilogue heureux. Fidèle à sa culture républicaine, le Cojep voudrait réitérer sa gratitude aux autorités ivoiriennes, singulièrement au président de la République", poursuit le communiqué.

Charles Blé Goudé et Laurent Gbagbo ont été définitivement acquittés en mars 2021 par la CPI de La Haye de crimes présumés pendant la crise post-électorale de 2010-2011.

A l'époque, la victoire à la présidentielle d'Alassane Ouattara, contestée par Laurent Gbagbo, avait débouché sur une crise post-électorale qui avait fait 3.000 morts et conduit à l'arrestation de M. Gbagbo en avril 2011.

Charles Blé Goudé avait lui été arrêté en 2013 au Ghana, puis transféré à la Haye en 2014 après plusieurs mois en résidence surveillée à Abidjan.

Surnommé le "général de la rue", pour sa capacité à mobiliser les foules et notamment la jeunesse, il était le leader du mouvement nationaliste pro-Gbagbo des Jeunes patriotes.

Et si M. Gbagbo a pu rentrer en juin 2021 en Côte d'Ivoire, Charles Blé Goudé n'avait pu en faire de même, faute de passeport.

Il a obtenu le document en mai mais attendait encore un feu vert de la présidence ivoirienne.

Comme Laurent Gbagbo, il a été condamné par contumace en Côte d'Ivoire à 20 ans de prison pour des faits liés à la crise post-électorale. Laurent Gbagbo a obtenu en août une grâce présidentielle dans cette affaire.

AFP

RDC : Les affrontements continuent entre armée et rebelles du M23



Les affrontements ont continué lundi dans l'est de la République démocratique du Congo entre l'armée et les rebelles du M23, après quatre jours de combats dont le bilan s'établit à au moins sept morts, a-t-on appris de sources locales.

Un précédent bilan officiel diffusé dimanche soir par l'armée faisait état de quatre civils tués et 40 blessés durant ces combats qui ont repris jeudi dans le territoire de Rutshuru (province du Nord-Kivu) après plusieurs semaines d'accalmie.

"Trente-cinq blessés ont été admis hier (dimanche) à l'hôpital. Pour les décès, c'est sept morts, dont deux enfants, nous les avons inhumés ce (lundi) matin avant la reprise des combats", a déclaré par téléphone un habitant de Ntamugenga, Jean-Baptiste Mapendo, interrogé par téléphone depuis Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

Dimanche, le chef de ce village avait annoncé qu'il venait d'être pris par le M23 ("Mouvement du 23 mars"), ancienne rébellion à dominante tutsi qui a repris les armes fin 2021 en reprochant à Kinshasa de ne pas avoir respecté des accords sur la réinsertion de ses combattants.

Le M23 a depuis conquis du terrain dans la province du Nord-Kivu, notamment en juin la cité de Bunagana, à la frontière avec l'Ouganda.

"Les combats ont repris", a confirmé Gédéon Serugari, chef du groupement Bweza, dans lequel se trouve Ntamugenga, village situé à environ 4 km de la RN2, route stratégique desservant Goma.

"La population est toujours enfermée à l'hôpital de Ntamugenga, d'autres habitants sont dans des écoles, des églises et le couvent", a ajouté M. Serugari. Médecins sans frontières (MSF) avait indiqué dimanche que 500 personnes s'étaient réfugiées dans un couvent de Ntamugenga, dont certaines étaient blessées. L'ONG a appelé à la création d'un corridor humanitaire pour évacuer les civils. Selon le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) en RDC, au moins 23.000 personnes auraient été déplacées par ces violences armées depuis le 20 octobre, chiffre incluant 2.500 personnes ayant traversé la frontière ougandaise. Depuis mars, "les affrontements ont déplacé au moins 186.000 personnes, portant le nombre total de personnes déplacées dans le territoire de Rutshuru à plus de 396.000", selon la même source. Kinshasa accuse Kigali de soutenir le M23, ce que le Rwanda conteste. Plusieurs initiatives diplomatiques ont été lancées pour tenter de ramener la paix dans la région, sans résultat jusqu'à présent.

AFP

Sénégal : Le président de l'UA réclame une réforme de la gouvernance mondiale



Le président de l'Union africaine, le Sénégalais Macky Sall, a appelé à une réforme de la gouvernance mondiale dont il a déploré les "incohérences", en ouvrant lundi la 8ème édition du Forum international de Dakar.

Le chef de l'État sénégalais a critiqué les insuffisances d'organisations comme le Conseil de sécurité de l'ONU ou le G20 en énumérant les sombres réalités auxquelles est confrontée l'Afrique : propagation jihadiste, conséquences des crises climatique et sanitaire et de la guerre en Ukraine, recrudescence des coups d'État.

"Force est de constater que tableau n'est pas reluisant" sur le continent, a-t-il reconnu à l'ouverture de cette conférence réunissant pendant deux jours au sud de Dakar des dirigeants et des experts internationaux autour de la paix et la sécurité en Afrique.

L'édition 2022 du forum a pour thème "l'Afrique à l'épreuve des chocs exogènes : défis de stabilité et de souveraineté".

"Le terrorisme qui gagne du terrain sur le continent n'est pas qu'une affaire africaine, c'est une menace globale", a-t-il déclaré en présence notamment de ses homologues angolais et cap-verdien, invités de cette édition mettant à l'honneur la lusophonie.

"L'inertie du Conseil de sécurité dans la lutte contre le terrorisme en Afrique porte en elle la défaillance du système multilatéral", a-t-il dit.

"Pour inspirer confiance et adhésion, le multilatéralisme doit servir les intérêts de tous", sous peine de "perdre la légitimité et l'autorité attachées à son autorité", a-t-il prévenu.

"Face au terrorisme, les opérations classiques de paix des Nations unies ont montré leurs limites", a-t-il estimé.

"Nous devons changer la doctrine des opérations de maintien de la paix qu'il convient de mettre à jour en intégrant pleinement la lutte contre le terrorisme, y compris en Afrique", a-t-il ajouté.

Il a assuré qu'il ne s'agissait pas d'éluder "les manquements dont les solutions relèvent de notre responsabilité".

Il a cité les "changements inconstitutionnels de gouvernement", référence à une succession de coups d'Etats et de faits accomplis qui ont secoué le continent.

"Ces pratiques ne sont pas acceptables. Elles ne peuvent servir de remède à nos maux. Au contraire, elles les aggravent et nous retardent sur le chemin du développement", a-t-il dit.

AFP

Nouveau découpage administratif : Sikasso affaiblie ? Le Mali, c'est désormais 20 régions, 156 cercles, 466 arrondissements et un district

Selon les estimations du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation : 40% des naissances, 60% des mariages et 70% des décès ne sont pas enregistrés à l'état civil. Avec le nouveau découpage administratif, la région de Sikasso se sent fragilisée par l'érection de ces grands cercles en région, soutiennent des autorités de la région.

Néanmoins, certains opérateurs économiques ne perdent pas de vue les opportunités économiques qu'offre le nouveau découpage.

Sur ce nouveau découpage administratif, en effet, certains citoyens y voient un coup dur pour l'économie de la région de Sikasso ; là où d'autres, pourtant, entrevoient des opportunités en or pour renforcer le développement et les échanges commerciaux.

Le président du conseil régional de Sikasso est formel : l'érection de Bougouni et Koutiala en région porte un coup dur à l'économie de la région de Sikasso : « Dans le temps, toutes les taxes étaient recouvrés et renvoyés à Sikasso, aujourd'hui, avec les nouvelles régions, les conséquences économiques sont là. Sikasso c'est six sociétés minières et sur les six, quatre ou cinq sont dans le secteur de Bougouni ; et nous ne disposons que de deux sociétés



minières maintenant », selon le Président du conseil régional de Sikasso, Yaya Bamba.

Daouda Koné, membre de la chambre consulaire de Sikasso, voit en ce nouveau découpage, une opportunité pour la Région de Sikasso. « L'impact économique c'est positif à mon avis, si ces régions se développent. Moi, je crois que les échanges seront très conséquents », s'est-il réjoui.

De son côté, l'économiste Mahamadou Sangaré affirme que ce découpage peut être avantageux pour la région de Sikasso et les deux nouvelles (Bougouni et Koutiala). « Avec cette division en trois régions, chaque région serait attractive en fonction de ses potentialités spécifiques. Nous aurons également une cohérence dans les actions de façon générale avec une économie compétitive ».

Binadjan Doumbia

ANNONCE BOURSE

B2GOLD informe qu'il est ouvert un programme d'octroi de bourses aux étudiants de séries scientifiques (**nouveaux bacheliers ayant une moyenne supérieure ou égale à 13/20**), pour une formation dans différents domaines :

- INGÉNIRAT MINES/GÉOLOGIE,
- INGÉNIRAT GÉNIE CIVIL ;
- INGÉNIRAT ENVIRONNEMENT.

Les formations se dérouleront dans des instituts maliens spécialisés.

LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE DONT LA DATE LIMITE EST FIXÉE AU 28 OCTOBRE 2022 À 12H 00 COMPORTE :

1. Une lettre de motivation comportant le choix du domaine ;
2. Une copie ou une attestation certifiée du Baccalauréat 2021-2022 ;
3. Les relevés de notes du Baccalauréat 2021-2022 ;
4. Un certificat d'indigence pour les étudiants dont les parents sont en situations précaires ;
5. Le certificat de résidence ;
6. Un extrait d'acte de naissance.

Toutes les demandes doivent être envoyées en double exemplaire (avec la mention du domaine de la formation choisie sur les enveloppes) à l'attention de Monsieur le Directeur des Ressources Humaines de B2Gold Mali à l'adresse suivante :

Les demandes peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante Mali.FEK.HR@b2gold.com en incluant dans l'objet du message **B2G.Bourses**.



B2GOLD MALI
Porte 653 Rue 28
Cite du Niger 2
BPE 4855 Bamako Mali

Ce programme est offert par voie de sélections. Le nombre de bourse étant limité, seuls les candidats au mérite dotés d'un excellent potentiel et d'un véritable engagement personnel auront une chance d'être sélectionnés. Compte tenu du fait que B2GOLD accorde une priorité élevée à l'égalité des genres, une attention particulière sera portée aux candidatures féminines pour une représentation équitable.

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt pour B2Gold ; Toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés.



www.b2gold.com



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Résultats du concours de recrutement des maitres-assistants : Les révélations du collectif des docteurs vacataires

Le concours des maitres-assistants, récemment organisé par la transition débouche sur un scandale. Outre des communiqués dénonçant des violations de textes, le Collectif des docteurs vacataires des universités, instituts et grandes écoles du Mali déplore « le favoritisme ». À la faveur d'un point de presse qu'ils ont animé, le jeudi 20 octobre dernier, les syndicalistes ont fait des révélations remarquables.

A tout seigneur tout honneur, les docteurs vacataires des universités, instituts et grandes écoles du Mali demandent à ce que lumière soit faite sur le recrutement des maitres-assistants de l'enseignement supérieur. En lieu et place des méritants, ils déplorent le « favoritisme » en cette période où les Maliens se battent contre des anciennes pratiques (injustice, corruption, favoritisme). A la faveur d'un point de presse qu'ils ont animé la semaine dernière sur la colline de Badalabougou, les syndicalistes décriaient l'admission des fils, des frères de sang, des employés et assistants directs des recteurs et autres responsables. Des admissions qui, pour eux, s'apparentent à la partialité émanant de ce concours.

Dans une déclaration lue à cette occasion, le Collectif s'inscrit en faux contre les critères de sélection annoncés, suite à la publication du résultat du présent concours, par le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en

l'occurrence le Dr. Amadou Ouane. Ce dernier avait tenu un point de presse pour clamer la clarté ou la transparence dans le recrutement. « Le Collectif est étonné de voir que le secrétaire général ait, lors de son point de presse, ajouté de nouveaux critères de recrutement des maitres-assistants, tels que le nombre de communications physiques validées par des attestations et les distinctions honorifiques qui ne figuraient pas dans le communiqué d'ouverture du concours ». Opposés au résultat, les syndicalistes sollicitent à ce que lumière soit faite sur les « zones d'ombre » de cette situation. Le pire, c'est que des proches, des collaborateurs de certains recteurs, directeurs et autres responsables font partie des admis.

« Le Collectif se pose la question à savoir pourquoi les admis sont les assistants directs du recteur ou doyen dans trois facultés ? Pourquoi dans l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (Ussgb), les admis sont le fils du recteur, le frère de sang d'un chef de

DER, le frère de sang du coordinateur de Master », lit-on dans leur déclaration. Ce n'est pas tout. Dans l'Institut polytechnique rural de Formation et de recherche appliquée (IPR-Ifra), les admis sont le fils du directeur général et l'employé de son bureau d'étude, dénoncent les syndicalistes. Cette coïncidence miraculeuse et mystique soulève beaucoup de soupçons de népotisme et de favoritisme, font-ils comprendre. Dans un point de presse qu'il a animé, le secrétaire général du ministère a affirmé que le nombre de dossiers déposés et jugés recevables était de 316. Mais sur la liste du résultat proclamé, il se trouve que le nombre de candidats inscrits aux postes des maitres-assistants était de 172 personnes. Où sont alors passés les 144 autres dossiers reçus ? S'interroge le collectif. Pourquoi à l'Université des sciences juridiques et politiques (Usjp) les admis sont les seuls assistants directs du recteur et/ou des doyens ? S'interrogent les plaignants. Dans ce concours, plus de 20 candidats ont postulé pour des spécialités telles que l'économie, les sciences de gestion, aquaculture et reproduction, technologie agroalimentaire et biologie. Mais sur la liste du résultat, il est mentionné : 1 poste-1 inscrit-1 admis, selon le Collectif. Un (1) poste en agroéconomie était ouvert au compte du Cnrst, mais il y a eu deux (2) amis. « Le constat est amer car un titulaire de deux (2) doctorats avec six (6) publications dont un (1) livre a été exclu de ce concours au profit d'un non-spécialiste qui avait moins d'expérience scientifique », apprend-on du Collectif qui appelle les autorités compétentes à prendre des mesures idoines pour un enseignement supérieur de qualité.

Mamadou Diarra
Source : LE PAYS



Sécurité routière au Mali : Le casque obligatoire à partir du 1er décembre

Le port du casque sera obligatoire dans la circulation routière au Mali, à partir du 1er décembre 2022. Plusieurs fois boycottée et même reportée, cette recommandation surgit de nouveau.

Cette mesure de civisme a toujours eu du mal à passer dans une société malienne réfractaire. Pourtant, la voilà qui refait surface...

En effet, l'Agence nationale de la Sécurité routière (ANASER) annonce que des contrôles routiers réguliers seront organisés sur le port du casque de protection à partir du 1er décembre 2022. Ces contrôles seront suivis de l'application effective de la réglementation le 1er janvier 2023.

Le port du casque, rappelle l'ANASER, est obligatoire pour les conducteurs d'engins à 2 et 3 roues motorisés, ainsi que leurs passagers, conformément aux dispositions du Code de la route. « **Le port du casque vous protège des traumatismes crâniens en cas d'ac-**

cident de la circulation routière » conseille l'ANASER.

Selon le ministère des Transports, seront organisées des « **contrôles routiers réguliers...sur le port du casque de protection à partir du 1er décembre 2022** ». Ces contrôles seront « **suivis de l'application effective de la réglementation le 1er janvier 2023** ».

Au moment où le gouvernement adopte cette mesure, sur le port du casque obligatoire pour les conducteurs d'engins à deux et trois roues motorisés, ainsi que leurs passagers, conformément aux dispositions du Code de la route, aucune disposition n'est annoncée pour accompagner l'achat de casques.

Au Burkina Faso, la loi punit d'une amende de

1 à 25 millions de FCFA, les vendeurs de motos sans casques. En l'absence d'une telle disposition au Mali, beaucoup s'interrogent si les Maliens pourront se conformer à cette disposition.

Par ailleurs, hier lundi, 24 octobre 2022, une cérémonie de lancement de formation, des agents verbalisateurs de la police et de la gendarmerie sur la procédure de mise en œuvre des amendes forfaitaires et des amendes de composition en matière de circulation routière, a été lancée.

Monsieur Ahmed AG Mohamed Ahmed HAÏDARA, Directeur Général Adjoint de l'ANASER a procédé au lancement de la formation de 150 agents verbalisateurs à l'Ecole Nationale de Police.

L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des agents verbalisateurs impliqués dans les procédures de mise en œuvre des amendes forfaitaires et amendes de composition par le tribunal de simple police.

En plus des 150 agents de Bamako, 50 à Sikasso et 50 autres à Ségou seront concernés par cette formation, soit au total 250 agents.

■ Binadjan Doumbia



Mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion : Malamine KONE veut jouer sa partition

Le patron d'Airness prendra part à plusieurs activités initiées par sa marque, dans le cadre du mois la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, à Bamako. Il est attendu au pays pour une cérémonie de récompense, dénommée « Les trophées des initiatives », prévue pour le lundi 31 octobre 2022, à partir de 19h00 au Centre International de Conférence de Bamako (CICB)

Cette information a été donnée au cours d'un déjeuner de presse, initié par les organisateurs de l'événement. Il s'agit de nos confrères Madiba KEITA du quotidien national l'Essor ; Ibrahim TRAORE de l'ORTM ; et Aldioumaty YATTARA de Yatt Management. A cette occasion, les organisateurs ont éclairé la lanterne des journalistes sur la grande soirée en perspective, ainsi que les différents trophées qui seront décernés. « En clôture de cette nouvelle édition du mois de la solidarité, Malamine KONÉ (Président fondateur de la marque de sport Airness) organisera une cérémonie de récompense dénommée "Les trophées des initiatives" le lundi

31 octobre 2022, à partir de 19h00 au Centre International de Conférence de Bamako (CICB)», a déclaré Ibrahim TRAORE de la télévision nationale.

Il précise que cette soirée vise à rendre hommage aux femmes et aux hommes bénévoles, qui nous permettent de rester debout au quotidien, la tête haute, pendant cette période, que beaucoup décrivent comme l'une des plus difficiles de l'histoire du Mali.

A cet égard, il dira que la grande soirée qu'organise le PDG de la marque Airness Malamine KONÉ sera une aubaine pour mettre l'accent sur les actions des hommes et femmes qui œuvrent chaque jour en faveur du développe-

ment du pays à l'image de Malamine lui-même.

Par ailleurs, a précisé M. TRAORE, notre compatriote Malamine KONÉ foulera le sol Bamako au cours de la semaine prochaine ; et que tout sera mis en œuvre, afin que la soirée soit un événement à la hauteur des attentes.

Pour sa part, Madiba KEÏTA, a souligné que le patron de la marque Airness Malamine KONÉ a une profonde considération pour ces femmes et ces hommes qui mettent en place des structures, des entreprises, ou des actions qui sont profitables au changement et à la construction du Mali.

Ces bénévoles, dit-il, sont devenus des sources d'inspiration pour toute une génération et ne cessent d'éclairer notre chemin par leur générosité, leur courage, leurs idées, leur travail. Ils le font également par leurs inventions, leurs engagements et leur exemplarité dans le domaine de la solidarité.

« Ils ne se sont jamais demandé ce que le Mali pouvait faire pour eux, mais plutôt ce qu'ils pouvaient faire pour le Mali » a-t-il affirmé.

Il a fait savoir que les lauréats seront sélectionnés dans les différentes régions du Mali et se verront décerner un trophée, accompagné d'une dotation financière d'un montant de 1 000 000 FCFA pour les soutenir dans leurs activités.

M. KEÏTA a fait ressortir plusieurs actions posées au Mali, par le créateur de la marque Airness. Il a fait savoir que son patriotisme n'est plus à démontrer ; et que ses multiples actions en témoignent largement.

L'intervention d'Aldioumaty Yattara, de Yatt Management, a tourné autour des challenges Airness Basketball et les challenges Airness Football pendant les week-ends du 22, 23, 29 et 30 octobre 2022.

En effet, il a indiqué que pour la première édition de ces compétitions, seules les 6 communes de Bamako seront concernées. Chaque commune présentera une équipe de Basket et une équipe de football. Les finales se joueront le 30 Octobre en présence de Malamine Koné. En fin de compte, il a expliqué que l'objectif des challenges Airness est d'apprendre à la jeunesse à mettre en commun son énergie et son talent pour gagner.

■ Maffenin Diarra



Conférence sociale à Bamako : L'application de l'article 39 exigée !

Les travaux de la conférence sociale, dans le domaine du travail, ont pris fin le week-end écoulé. 139 recommandations ont été formulées après six jours d'échanges sur les maux qui minent le secteur du travail au Mali. La rencontre a rassemblé environ 500 représentants des centrales syndicales et organisations du patronat.



Les centrales syndicales comme l'UNTM, la CSTM, la CMT et la CDTM se réjouissent toutes des conclusions de cette conférence. Leurs responsables saluent notamment la recommandation portant sur l'organisation des élections professionnelles.

« Au nom de toutes les centrales, je suis très heureux de cette conférence, puisque nos objectifs sont atteints », indique Abdramane Infa Touré, représentant des centrales syndicales.

« Nous avons discuté de long en large de tous les débats et tous les ateliers. Et nous avons pu dégager des résolutions », ajoute-t-il. Selon lui, « les recommandations qui ont plus retenu l'attention... c'est d'aller vers les élections professionnelles dans les règles de l'art ».

Mise en œuvre des recommandations

Du côté du gouvernement, le ministre du travail, de la fonction publique et du dialogue social, a rassuré que ces résolutions feront l'objet d'un pacte de stabilité sociale. Pour Diawara Hawa Paul Diallo, ministre du travail, « les recommandations issues de ces travaux adoptées en plénières vont favoriser l'élaboration d'un pacte de stabilité sociale par une commission tripartite constituée d'experts, de représentants du gouvernement et des partenaires sociaux ».

Après six jours d'échanges, le ministre du travail soutient que tous les acteurs œuvreront ensemble « de façon de tripartite pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations consensuelle ».

Rappelons que l'objectif de cette conférence sociale dans le domaine du Travail était d'« identifier les moyens et mécanismes permettant d'aboutir à une stabilité sociale

durable à travers un renforcement de dialogue entre le gouvernement et les partenaires sociaux ».

Article 39, pas négociable

La synergie des enseignants du 15 octobre 2016 souligne toutefois qu'elle tient toujours à l'application de son « article 39 ». Ses représentants l'ont fait savoir à la clôture de la conférence sociale dans le domaine du travail. Les enseignants estiment que « c'est une loi de la République, donc les dirigeants sont tenus de la respecter ».

Selon Amadou Dolo, membre de la synergie « cette conférence s'est bien passée et c'est pour dire que nos doléances restent intactes parmi les recommandations. L'article 39 aussi siège dans les accords entre le gouvernement et la synergie de l'éducation. L'article dit que si nous voulons que l'école soit un domaine apaisé, il va falloir que le gouvernement songe à nous octroyer cela. L'article 39, c'est une guerre de longue date et nos camarades en ont perdu leurs vies ; la lutte a été très âpre, nos salaires ont été suspendus, des familles ont été disloquées.... C'était la traversée du désert. Il va falloir qu'on respecte l'article 39 et on l'applique, parce que c'est une loi de la République », a-t-il indiqué.

La synergie souhaite aussi rencontrer le président de la transition. « Les enseignants attendent et dans un meilleur délai. On va écrire au Président Assimi Goïta pour lui signifier de vive voix notre intention par rapport à l'article 39 », a conclu M. Amadou Dolo.

■ Binadjon Doumbia



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Primature : Retour de Choguel ? Confirmation de l'intérimaire ? Nomination d'un nouveau premier ministre ? Le cœur du colonel Assimi Goïta balance

Trois (03) mois après la nomination d'un Premier ministre par intérim, les yeux se tournent désormais vers le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, pour le retour du titulaire du poste, la confirmation de l'intérimaire ou la nomination d'un nouveau chef de gouvernement. Entre ces trois (03) options, le cœur du chef de l'État balance. Mais ce qui est sûr, le choix se fera un jour pour le bonheur du Mali. À quand la nomination d'un nouveau Premier ministre ?



Malgré l'urgence et l'hostilité politique internationale contre le Mali depuis l'adoption par les dirigeants de la transition de trois (03) principes majeurs qui guident désormais la gouvernance de notre pays, à savoir le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques des partenaires opérés par le Mali et le respect des décisions prises dans l'intérêt du peuple malien, le Mali a aucun intérêt à ne pas nommer un Premier ministre. Dans la mesure où, le pays ne sent pas la touche du Premier ministre par intérim, nommé, le 21 août dernier, pour donner vie aux différents segments de la société malienne. Trois mois après, l'habit

semble être ample pour le colonel Abdoulaye Maïga, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement.

Certes, un Premier ministre par intérim n'a pas les coudées franches comme un Premier ministre de plein pouvoir, mais la nouvelle voie tracée par le Mali exigeait du colonel Abdoulaye Maïga d'aller au charbon pour remettre le Mali au travail, unique issue pour amorcer le développement économique, industriel, social et culturel de notre pays. Malheureusement, par manque d'initiatives salutaires pour faire face aux multiples défis auxquels le pays est confronté depuis des années, afin de sortir dé-

finitivement de l'impasse née de la gestion inique des vrais faux démocrates, les populations croupissent sous le poids de la cherté des produits de première nécessité. Et cela, malgré le soutien populaire accordé aux autorités de la transition qui sont considérées à tort ou à raison par bon nombre de nos compatriotes comme des balayeurs de la souillure démocratique des acteurs du 26 mars 1991. Conscient de la situation socio politico-économique du Mali et de la menace internationale entretenue par des traites maliens et des ennemis de notre pays, le colonel Assimi Goïta, président de la transition, selon nos sources, souhaiterait mettre en place un gouvernement de combat dont la composition sera en rupture totale avec les précédents. Mais il semblerait que son cœur balance entre trois (03) options. À savoir, le retour du titulaire de Choguel Kollalla Maïga, la confirmation de Abdoulaye Maïga qui assure l'intérim, depuis le 21 août 2022, ou la nomination d'un nouveau Premier ministre.

Selon nos sources, ce choix cornélien du colonel Goïta retarderait la mise en place d'un nouveau gouvernement. Mais ce qui est sûr et certain, le choix se portera un jour sur une femme ou un homme pour le bonheur du peuple malien qui se bat seul contre tous pour s'émanciper de la tutelle des criminels organisés en sociétés secrètes et multinationales pour s'accaparer de nos ressources naturelles avec la complicité des traites maliens. Qui sont prêts à pactiser avec le diable pour leurs propres intérêts égoïstes, haïssables et nauséabonds.

Yoro SOW

Source : Inter De Bamako



Refondation : Une nouvelle constitution, gage d'un Mali nouveau

En vue de trouver des solutions appropriées aux problèmes qui gangrènent le Mali depuis des décennies, les autorités maliennes de la transition ont lancé un vaste chantier de refondation parmi lequel la rédaction d'une nouvelle constitution, dont l'avant-projet est en restitution. Une fois adoptée par référendum, cette constitution devra assurer au Mali un nouveau départ et faire de ce pays la meilleure des terres possibles.

« La vie cherche un monde meilleur ». Cette affirmation du penseur britannique Karl Popper trouve sa lettre de noblesse dans la situation politique que traverse le Mali, depuis des décennies. Pour faire face à ces énormes crises qui l'assaillent, ce pays sahélien a lancé un vaste chantier de refondation. Un avant-projet de Constitution est déjà en restitution aux forces vives de la nation.

Cette loi fondamentale, appelée à remplacer celle de 1992 ayant mis fin au régime dictatorial du général Moussa Traoré, n'a pas su combler les attentes du peuple souverain, qui était animé par le slogan « An tè kôrôlen fê fô kura » (traduit en français par « on ne veut plus de l'ancien, mais du nouveau », lors de la révolution de 1991.

Cette constitution de 92, encore en vigueur, avait donné l'espoir d'un renouveau, d'un nouveau départ pour le Mali, d'un changement de paradigme dans la gouvernance.

Ce monde meilleur, idéalisé par la constitution de 1992, n'a été qu'un leurre et non plus une lueur d'espoir. Les crises politiques, avec à la

clé des coups d'État intempestifs entraînant des dysfonctionnements institutionnels et par ricochet une crise multidimensionnelle, justifient la volonté manifeste du peuple malien de cheminer vers un monde meilleur, un pays débarrassé des injustices socio-politico-économiques.

Depuis des années, la corruption, la délinquance financière, le favoritisme, le népotisme ont caractérisé l'État malien. Cette situation a conduit à une véritable instabilité politique lorsque chaque corporation revendiquait ses droits, où des partis politiques ne faisaient plus confiance aux résultats des élections organisées par la majorité au pouvoir.

La mauvaise gouvernance semble être à l'origine de la quasi-totalité de ces maux qui gangrénaient la nation malienne. Cette interdépendance des problèmes exige donc des solutions d'ensemble.

Tous ces phénomènes ont montré la nécessité d'une réforme profonde dans le fonctionnement des institutions républicaines en vue d'arriver à un monde meilleur où les dirigeants se verraient beaucoup plus redevables à leurs

citoyens. C'est ce qui explique l'ouverture de ce vaste chantier de refondation par l'État malien. La rédaction d'une nouvelle Constitution, dont l'avant-projet est en restitution par la Commission de rédaction de la nouvelle Constitution [CRNC], en est un des piliers majeurs.

Lors de la cérémonie de remise officielle de cet avant-projet de constitution et du rapport de fin de mission de la CRNC, le 11 octobre 2022, le président malien de la transition, le colonel Assimi Goïta, a déclaré : « Après de longues années de soubresauts politiques, il nous faut repartir sur de nouvelles bases afin de créer les conditions d'instauration d'une démocratie réellement représentative, dans un cadre social apaisé et convivial ».

Cette nouvelle constitution en plan n'est-elle pas une recommandation du peuple souverain du Mali, dans sa quête effrénée de changement, de monde nouveau et plus meilleur.

Pour l'accès à ce monde meilleur où ses profondes aspirations seront désormais prises en compte et non celles d'un groupe d'individus ou d'une famille privilégiée, le peuple doit faire du référendum le moment historique où le « oui » remportera. Les phases de restitution qui sont ouvertes depuis le 17 octobre dernier et qui se poursuivront jusqu'au 25 octobre sont le moment idéal pour une meilleure appropriation du contenu de cet avant-projet qui pose les jalons d'un Mali nouveau et meilleur. Un pays qui sera de nouveau un modèle dans la sous-région. Car les Maliens vivent sur la meilleure des terres possibles.

Correspondance particulière
Source: LE PAYS

Us et coutume : le N'goni

Le N'goni est un instrument traditionnel mythique qui a traversé les époques, les époques Mandingue et autres. Il est instrument qui évoque la bravoure des héros, des rois et des hommes vaillants qui ont fait la fierté de leurs contrées. Le n'goni est la guitare traditionnelle malienne. Le n'goni comme luth désigne un instrument typiquement malien, aussi appelé jeli n'goni (« luth de griot ») chez les Bambaras et nkoni ou koni. C'est l'une des nombreuses appellations pour les luths utilisés dans la musique des différentes ethnies d'Afrique de l'Ouest : le bappe, le diassaré, le molo, le n'déré etc...



Le N'goni est un instrument sacré qui évoque la bravoure, l'intégrité, la loyauté des hommes vaillants. Chaque bravoure à son rythme, Chaque héros à son rythme. Le n'goni est un instrument mélodique d'origine peul, utilisé depuis l'antiquité par cette ethnie dans le cercle de Nioro du sahel. Il était fait

d'une seule corde au départ pour distraire les bergers au cours de leur promenade avec les troupeaux. Petit à petit, le n'goni, connaîtra une évolution avec les griots malinké qui l'ont transformé en un instrument à quatre cordes pour qu'il soit plus agréable, d'où l'appellation de jeli n'goni ou "luth de griots".

Les différentes types de Ngoni:- N'goni à 4 cordes ; 5 cordes ; 7 cordes etc....Le N'goni simple. Le N'goni avec des clés Le N'goni avec égaliseur. Long de 70 cm, il est formé d'une caisse de résonance naviforme en bois massif, recouverte d'une peau de veau et un manche en bois rond et mince ne passant pas pleinement au travers. Les cordes en nylon (4 traditionnellement, mais jusqu'à 7 voire 12 aujourd'hui) sont fixées à l'aide d'anneaux de cuir, parallèlement au manche de l'instrument qui suit la même ligne que la caisse de résonance. Elles passent sur un petit chevalet en éventail. Seules les deux cordes du milieu sont jouées, les autres n'étant que des bourdons. On en joue avec pouce et index droits, comme un banjo, dont il est certainement l'un des ancêtres.

Au Mali, le luth, n'goni est un instrument à trois ou quatre cordes assez répandu. Chez les Peuls, il porte trois cordes et est appelé gaaci. Cet instrument, lorsqu'il est utilisé en musique de distraction, de mariage, de tabaski ou de ramadan, peut être accompagné d'autres instruments, de chants et des battements de mains. Il en est de même pour l'instrument monocorde molaaru, utilisé seul ou soutenu lors des représentations publiques par des calebasses, tunbudé, servant de tambour. Chez les Soninké, où il porte trois ou quatre cordes ayant chacune leur nom propre; il est appelé ganbare.

L'instrument ganbare est aussi utilisé pour animer les manifestations des griots. Chez les Touareg, le luth à trois cordes appelé tehardent, est généralement jouée seule. Il peut être accompagné de calebasses à percussion pour produire le takanba, à l'occasion des baptêmes, des mariages et des réceptions. Utilisé seul en musique instrumentale et quelquefois accompagné d'une voix, c'est l'instrument évocateur par excellence de la guerre et de l'amour, deux thèmes fréquemment développés par les musiciens Touareg.

Parmi les virtuoses de l'instrument on peut citer Bazoumana Sissoko, Moriba Koita, Bassekou Kouyaté, Baba Sissoko et Badje Tounkara et dans la plus jeune génération Abdoulaye Koné dit "Kandiafa", Youssef Diabaté de Kita.

Oumou SISSOKO
Source : L'Alternance

Ouganda : Premiers cas d'Ebola dans la région de Kampala, inquiétude de la population



L'Ouganda a enregistré 14 cas du virus Ebola dans la grande région de Kampala, a annoncé lundi la ministre de la Santé, tout en cherchant à rassurer les habitants de la capitale que la situation était sous contrôle. "Cela devient de plus en plus effrayant alors que des cas ont été enregistrés à Kampala", a déclaré Rebecca Nanyonga, une mère de deux enfants âgée de 27 ans. L'épidémie d'Ebola qui sévit dans le pays de la région des Grands lacs depuis fin septembre a fait 44 morts, avait annoncé le 19 octobre l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les autorités sanitaires ougandaises ont affirmé lundi que le pays avait enregistré 90 cas, dont 28 décès.

Les chiffres publiés par les autorités de Kampala ne comptabilisent pour leur part que les décès parmi les malades confirmés. La ministre de la Santé, Ruth Jane Aceng, a déclaré à l'AFP qu'il y avait eu 14 cas confirmés dans la région de Kampala ces deux derniers jours, dont 9 étaient des cas contacts d'une personne décédée à Kassanda, l'un des deux districts du centre du pays, épicentre de l'épidémie.

Sur les 9 cas, a poursuivi la ministre, 7 sont membres d'une famille résidant à Masanafu, un bidonville densément peuplé de Kampala,

qui se trouve près des tombes royales de Kasubi, un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, à proximité de deux des principales universités privées du pays.

Le président ougandais Yoweri Museveni a ordonné le 15 octobre le confinement des districts de Kassanda et de Mubende, épicentres de l'épidémie, avec interdiction de déplacement, couvre-feu et fermeture des lieux accueillant du public.

Mais la ministre de la Santé s'est voulue rassurante lundi, affirmant que la situation à Kampala était "sous contrôle et qu'il n'y a pas de nécessité de restreindre les déplacements de la population".

- "La maladie est parmi nous" -

Mais les habitants de la capitale, peuplée d'environ 1,5 million de personnes, restent inquiets.

"Le gouvernement n'a pas fait grand-chose pour sensibiliser les habitants de Kampala au virus Ebola", a affirmé Mme Nanyonga, poursuivant : "Des fêtes et des concerts ont toujours lieu, mais la maladie est parmi nous".

La transmission humaine se fait par les fluides corporels, avec pour principaux symptômes des fièvres, vomissements, saignements et

diarrhées.

Les épidémies sont difficiles à contenir, en particulier en zone urbaine.

L'Ouganda a connu plusieurs épidémies d'Ebola, dont la dernière en 2019. Il n'existe pour l'heure aucun vaccin contre la souche du virus Ebola, dite "souche soudanaise", qui sévit en ce moment dans le pays.

L'OMS a annoncé le 12 octobre que des essais cliniques de vaccins contre cette souche pourraient débuter "dans les prochaines semaines" en Ouganda.

"Je m'étais détendu lorsque les cas de Covid ont diminué, mais je remets maintenant des restrictions, y compris les visites à mon domicile", a déclaré à l'AFP Ronald Kibwika, un homme d'affaires de 45 ans.

Selon l'OMS, l'Ouganda a enregistré depuis le début de l'année 2020 quelque 169.200 cas de Covid, pour 3.630 décès.

"Nous sommes à la merci de Dieu si les cas d'Ebola augmentent à Kampala, parce que la plupart des gens ne prennent pas de précautions sanitaires, et les services de santé sont médiocres", a affirmé de son côté Anita Kwikiriza, une femme d'affaires de 31 ans.

AFP

Menaces terroristes au Nigeria : Mises en garde d'ambassades occidentales



Plusieurs ambassades de pays occidentaux, dont celle des Etats-Unis, ont conseillé lundi à leurs citoyens de limiter leurs déplacements au Nigeria en raison d'une menace accrue d'attaques terroristes, même si les autorités nigérianes ont tenté de rassurer.

Il n'était pas clair dans l'immédiat si ces recommandations étaient basées sur une nouvelle menace sécuritaire ou survenaient après des incidents récents.

Des combattants liés au groupe Etat islamique (EI) ont revendiqué plusieurs attaques dans les Etats proches du Territoire de la capitale fédérale (FCT), Abuja, ces six derniers mois.

Dimanche, l'ambassade américaine a publié une note mettant en garde ses citoyens contre "un risque élevé d'attaques terroristes au Nigeria, en particulier à Abuja", sans toutefois donner de détails.

"Évitez tous les déplacements ou déplacements non-essentiels", a précisé la représentation diplomatique, ajoutant qu'elle "réduisait ses services jusqu'à nouvel ordre".

La Grande-Bretagne, le Canada et l'Australie ont également émis des avertissements similaires, recommandant à leurs citoyens au Ni-

geria, et en particulier dans la capitale Abuja, d'éviter les espaces publics très fréquentés. Ces ambassades ont également rappelé que des écoles avaient dans le passé été prises pour cibles par les islamistes.

A la suite de ces multiples avertissements occidentaux, l'Agence de sécurité intérieure du Nigeria (Department of State Services, DSS) a assuré que "toutes les précautions nécessaires avaient été prises".

Son porte-parole Peter Afunanya a ajouté que des avertissements similaires avaient déjà eu lieu et appelé au calme.

Pour "améliorer la coordination entre les unités" et "désamorcer les menaces recueillies par divers services de renseignement", la police nigérienne a déclaré lundi qu'elle organisera un exercice antiterroriste à Abuja mardi et mercredi. "L'exercice impliquera la déviation de la circulation routière, l'utilisation de munitions à blanc, ainsi que d'autres effectifs et moyens opérationnels", a déclaré le porte-parole de la police, Olumuyiwa Adejobi, dans un communiqué.

La police appelle la population à rester calme face aux explosions et aux coups de feu tirés pendant l'exercice.

Les habitants d'Abuja et ses alentours, notamment les diplomates occidentaux, sont de plus en plus préoccupés par l'insécurité à la suite d'une évasion massive en juillet à la prison de Kuje, dans la banlieue d'Abuja.

Plus de 400 détenus s'étaient alors échappés, notamment des dizaines de jihadistes présumés. La police et l'armée avaient annoncé avoir renforcé les mesures de sécurité dans et autour de la capitale mais Abuja est entourée de zones montagneuses et boisées qui sont difficiles à sécuriser.

Les jihadistes attaquent généralement dans les régions du nord-est du Nigeria, géant démographique de l'Afrique, donc éloignées de la capitale fédérale Abuja, située dans le centre.

Mais des cellules islamistes existent dans d'autres régions du pays. La dernière attaque islamiste visant Abuja, menée par le groupe Boko Haram, a eu lieu en 2014.

Abuja est de plus bordée d'Etats confrontés à des niveaux très élevés de banditisme, avec des bandes lourdement armées qui tuent, kidnappent et pillent des villages entiers.

AFP



Barça : Franck Kessié dévoile les deux facteurs derrière ses débuts compliqués

Le président du Comité Olympique National, Habib Sissoko a participé à la 26e Assemblée générale de l'ACNO 2022, qui s'est tenu les 19 et 20 octobre 2022 dans la capitale sud-coréenne, Séoul.

Incontournable au Milan AC durant de longues saisons, Franck Kessié peine à convaincre au Barça. Barré par la concurrence à son poste, le milieu de terrain ivoirien déçoit énormément. Des difficultés qu'il a expliqué dimanche après la rencontre face à l'Athletic Bilbao.

« Je dois d'abord m'adapter. Il y a aussi une barrière de la langue et le système de jeu n'est pas le même d'où je viens. A Milan on jouait 4231, ici c'est 433 donc j'essaie de m'adapter

au plus vite et de donner le meilleur de moi-même », a d'abord déclaré l'ancien de l'Atalanta.

Mais par la suite, Franck Kessié a laissé entendre qu'avec le travail tout pourra s'arranger pour lui d'ici là. Son objectif est de continuer à travailler pour gagner la confiance de l'entraîneur et ainsi remédier à son manque de temps de jeu. « Après, le système n'est pas un souci. J'essaie de m'adapter le plus rapidement possible. Je respecte les choix de l'en-

traîneur. Étant joueur, c'est sur le terrain qu'il faut faire parler de soi. J'essaie de travailler, de donner le meilleur de moi à chaque entraînement pour avoir plus de temps de jeu et donner de satisfaction à l'entraîneur », a déclaré le milieu de terrain du FC Barcelone.

Source : Afrique Sports



Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus a quitté votre signe et vous donne envie de changer de cap. La pression retombe et vous avez envie d'avoir un poste qui vous apporte plus d'épanouissement. D'anciennes déceptions vous ont laissé un goût amer qui vous a servi de leçon à tirer.

Une prudence est conseillée dans le budget, car vous avez la main généreuse quand il faut sortir. Vous sortez facilement de l'argent pour faire plaisir à vos amis. Il est conseillé d'être plutôt égoïste pour garder une bonne trésorerie avant la fin du mois.



Taureau (20 avril - 19 mai)

On peut dire que vous avez du flair, vous avez le don de repérer les bonnes opportunités lorsqu'elles se présentent. Aucun obstacle ne se dresse devant votre ambition, personne ne vous refuse rien. Vous obtenez tout d'un claquement de doigts.

Si vos finances font grise mine, ralentissez les dépenses. Vous avez les yeux plus gros que le ventre, il est temps de vous assagir un peu de ce côté-là. Attendez une meilleure période pour vous acheter le dernier téléphone à la mode.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La prudence est recommandée, car Jupiter en Sagittaire vous rend très ambivalent. Pourtant, vous pourriez postuler pour un poste qui ne correspond pas à vos ambitions. Essayez de réfléchir et d'écouter les avis de collègues qui cherchent à vous épauler.

L'argent tend à sortir plus qu'il n'entre sur votre compte. Vous pouvez aussi être tenté par de multiples dépenses. Le montant à l'arrivée pourrait vous apporter des désagréments sur le budget. Pour gérer le mois entier, alors prenez les bonnes résolutions.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

N'allez pas chercher midi à quatorze heures ! Sous l'effet de Mercure/Pluton dissonant, vous risquez de vous perdre en questionnements inutiles, voire paralysants. Aller au fond des choses est certes louable, mais ne creusez pas trop, vous allez passer au travers !

Vous aurez envie de gâter tout le monde, mais ce ne sera pas une bonne idée ! L'argent rentre sur vos comptes, au lieu de dilapider pour vous faire aimer, pensez plutôt à vous constituer une épargne qui vous serait utile dans quelque temps.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les relations de travail sont tendues, car vous ne laissez rien passer. Votre intransigeance se fait sentir et des crispations sont possibles avec des collègues ayant un caractère bien trempé. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler avec certains collègues.

Les dépenses peuvent se faire sous des coups de coeur et des frais obligatoires. L'imprévu reste responsable de vos dépenses. Des réparations urgentes peuvent déclencher des frais dont vous auriez aimé vous passer. Penser à l'argent peut vous rendre nerveux.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous faites preuve d'un sens de l'organisation aiguisé. Vos supérieurs ont beaucoup d'attente à votre égard, vous le ressentez, vous paniquez. Comme souvent, vous ne vous sentez pas à la hauteur. Jupiter vous secoue, ressaisissez-vous rapidement.

En bonne Vierge matérialiste, vous comptez votre argent, le plus souvent vos comptes sont équilibrés. Aujourd'hui, une dépense imprévue vous oblige à refaire vos calculs. Ne stressez pas, tout va bien. Il faut juste réajuster la balance.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Pour travailler dans de meilleures conditions, il manque des étapes ou des informations. Vous n'avancez pas dans votre travail et avez l'impression de vous disperser. Une nouvelle organisation est nécessaire, mais en ce moment tout ne va pas dans le sens voulu.

Il faut faire preuve d'une patience d'ange. Vous avez une autonomie financière, mais l'argent destiné aux loisirs peut être insuffisant. Il est possible que vous sacrifiiez des sorties pour régler des factures. La raison prend le pas sur les élans.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury représente un soutien solide pour communiquer. Cependant, son opposition à Pluton risque de vous rendre un peu trop frontal... Essayez de maîtriser vos réactions, ne gâchez pas le beau potentiel que vous offre Neptune. Soyez plus créatif !

Jupiter se montre très généreux envers vous ! Vous ne manquerez pas d'argent. Cependant, son carré à Neptune pourrait vous inciter à dépenser plus qu'il ne le faudrait. Faites-vous un petit plaisir afin de ne pas vous sentir frustré et restez raisonnable pour le reste.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dans votre carrière, un virage est en cours et vous pouvez décider de reprendre des études ou de vous lancer dans une activité toute nouvelle. Les activités liées à la clientèle ou commerciales sont très favorisées en raison de votre personnalité rassurante.

Vous avez envie de voyager et l'idée de vous offrir des billets, peut faire partie de vos idées entêtantes. Du côté de la gestion du budget, de la négligence peut arriver ou une attitude détachée, ce qui entraîne des surprises sur le solde de votre compte.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Neptune remarque qu'aujourd'hui au bureau vous manquez cruellement de patience. Ce comportement vous apporte des déconvenues, vos collègues s'agacent, vos supérieurs vous rappellent à l'ordre. Rectifiez le tir pour éviter de vous attirer leurs foudres.

Vos comptes doivent être votre priorité, sauf que vous avez d'autres chats à fouetter aujourd'hui. Cependant vous gardez une surveillance sur vos finances, vous n'aimeriez pas avoir de mauvaises surprises par la suite. Vous faites preuve de sérieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous bénéficiez d'appuis venant de relations nouvelles et êtes apprécié par la hiérarchie. L'évolution professionnelle passe par des prises de pouvoir. Une réunion peut se présenter et vous donner l'opportunité de vous exprimer sur des sujets intéressants.

Votre relation à l'argent crée des dépenses importantes. Des coups de coeur et des loisirs ne permettent pas de réaliser des économies. Il est conseillé de faire attention, car vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens. Des petites concessions sont à faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Avec Mars dans le secteur, vous ferez preuve d'efficacité et n'attendrez pas pour prendre des initiatives. Il se pourrait que l'on vous demande de remplacer une personne en congés sur un poste dont vous ne connaissez rien ! Pas d'inquiétude, vous vous en sortirez très bien.

Le carré Jupiter/Neptune risque de placer vos finances en mauvaise posture. Ne vous laissez pas influencer par les publicités, les démarcheurs ou les relations qui vous proposeront de bons plans qui n'en seront pas. Gardez-vous de toute opération financière.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali s'assume : L'adhésion au pacte de stabilité et de croissance</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Mali s'assume : L'adhésion au pacte de stabilité et de croissance</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barikou Faso CEDEAO : l'ancien médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23